

ELECTION 2016 & CONVOCATION D'ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRTION DE LA FFVB

Dans le cadre des élections fédérales pour l'Olympiade 2017/2020, l'élection des membres du Conseil d'Administration, au scrutin de liste, **aura lieu du 1er au 20 décembre 2016** au sein des Assemblées Générales régionales des 13 « nouvelles » LIGUES REGIONALES DE VOLLEY-BALL (LRVB) convoquées à cet effet.

Pour cela, conformément à leurs Statuts et Règlement intérieur, les LRVB doivent organiser entre ces dates une Assemblée Générale dont l'ordre du jour contiendra au moins l'élection au scrutin de listes des 10 membres ADMINISTRATEURS du Conseil d'Administration de la FFVB ainsi que les désignations des REPRESENTANTS TERRITORIAUX auprès du Conseil d'Administration fédéral et celles des DELEGUES REGIONAUX auprès de l'Assemblée Générale fédérale si une précédente Assemblée Générale régionale ne les a pas désignées.

La convocation des Groupements Sportifs membres des LRVB, contenant la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de cette Assemblée Générale régionale devra impérativement parvenir au Secrétariat Général de la FFVB avant le : **LUNDI 28 NOVEMBRE 2016 – 12h.**

Dans le cas où cette convocation ne parviendrait pas dans les délais impartis à la FFVB ou si son ordre du jour ne contient pas les dispositions suffisantes à l'élection fédérale, la FFVB convoquera une Assemblée Générale Régionale Extraordinaire qui se réunira le :

MARDI 20 DECEMBRE A 19H

Le lieu sera précisé par le Secrétaire de la LRVB concernée et sera notifié 48h au moins avant la date de cette AGE régionale.

L'ordre du jour sera fixé par le Secrétaire Général de la FFVB et contiendra au minimum l'élection des 10 membres du Conseil d'Administration au scrutin de liste.

Alain de FABRY
Secrétaire Général FFVB

Alain ARIA
Président de la CCSR